

BUREAU FEDERAL

Réunion du 4 Juillet 2014 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA et M. Alain BERAL.

Invité : M. Paul MERLIOT.

Assistent : MM. Patrick BEESLEY, Philippe CABALLO, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Charlotte DOREAU, Antoine LEGENTIL, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC. Mme Céline REFFET.

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et excuse Nathalie LESDEMA, en mission de chef de délégation avec une équipe de France.

2. Présidence.

Jean-Pierre SIUTAT fait part de nombreuses sollicitations reçues cette semaine, sur différents contentieux en cours.

3. Trésorerie.

a. Budget prévisionnel

Jean-Pierre HUNCKLER informe que toutes les réunions sont calées, durant l'été, pour la clôture des comptes de la saison 2013/2014.

Il fait une présentation du budget prévisionnel, équilibré, qui se porte à 26 701.000 €.

Validation du Bureau Fédéral. Ce budget sera présenté lors du Comité Directeur de cet après-midi.

Il tient à remercier tous les services pour l'investissement et le travail accompli.

b. Demande de cautionnement des Comités 95 et 83

Jean-Pierre HUNCKLER précise que le Comité du Var n'a toujours pas envoyé son dossier de demande.

Le Comité du Val d'Oise sollicite la FFBB, pour un cautionnement dans le cadre de son acquisition immobilière.

Accord du Bureau Fédéral.

J.P. SIUTAT exprime la nécessité d'une réflexion sur l'engagement des comités sur ce genre de demande, compte tenu du projet de réforme territoriale en cours.

4. Direction Générale / Direction Technique.

a. Direction Technique Nationale

Patrick BEESLEY communique un point sur la DTBN :

- Félicitations aux deux joueurs draftés la semaine dernière : Damien INGLIS et Louis LABEYRIE.
- Equipes de France :
 - 2 équipes sont actuellement en course dans leur compétition respective : les U20F et les U17F.
 - Equipe A' masculine poursuit sa tournée en Chine, l'attitude du groupe est irréprochable, il faut le souligner.
 - les U20 M débutent leur compétition en Crète la semaine prochaine.

b. Ressources humaines.

Patrick BEESLEY communique un point sur la Direction Générale :

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) 2014 est en cours. L'obligation de négocier concerne les sujets suivants:

- Egalité Professionnelle (l'accord de la FFBB prend fin en Décembre 2014),
- Temps de travail (des négociations sont en cours)
- Salaires

5. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives

a. Commission Sportive

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que différents contentieux sont en cours. Il est nécessaire de se donner quelques jours supplémentaires de réflexion.

i. Validation candidatures championnats de France Jeunes

Jean-Marc JEHANNO expose les différentes listes des Championnats de France, qui seront proposées pour adoption au Comité Directeur.

Une discussion s'engage sur les candidatures U15 (dossiers du Havre et de la Ligue d'Auvergne). Pour la Ligue de Haute-Normandie, une demande de précision à faire. Pour la Ligue d'Auvergne, contact à prendre avec le Président de la Ligue compte tenu du nombre élevé de dérogations souhaitées.

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Attribution des wild cards championnats de France Jeunes

Jean-Marc JEHANNO précise que ce dossier sera proposé lors de l'audioconférence du Bureau Fédéral du 10 Juillet 2014.

iii. Cas particuliers de brûlage dans inter-équipes provenant d'une ex-Union

Concernant les Unions qui sont passées en CTC (environ 12 cas), il reste à traiter la question de la liste des brûlés :

- Bourg : proposition de 4 joueuses brûlées en NF3, si d'autres opèrent dans l'équipe, elles seront brûlées, à concurrence de 7.
- Clermont : proposition de 5 joueurs brûlés en RM2, si d'autres opèrent dans l'équipe, ils seront brûlés, à concurrence de 7.
- Dérogation très exceptionnelle et valable uniquement pour la saison 2014-2015

Accord pour une dérogation exceptionnelle du Bureau Fédéral.

6. Délégation aux Territoires

a. Homologation de CTC

Ph. CABALLO présente les dossiers de deux CTC pour homologation

Accord du Bureau Fédéral.

7. Délégation au Haut Niveau.

a. Haut Niveau des Officiels

i. Présentation de la liste des arbitres à aptitude Haut Niveau

Paul MERLIOT explique que la Commission HNO procède à plusieurs évaluations des arbitres au cours de la saison pour arriver à un classement cumulé en fin de saison. L'établissement de ce classement est réalisé dans le total respect des critères établis et la proposition finale est collégalement prise par tous les membres du HNO.

Une discussion s'engage.

J.P. SIUTAT rappelle la commande politique sur l'émergence rapide de forts potentiels PROA et FIBA

Cette liste, amendée par le Bureau Fédéral, sera présentée au Comité Directeur pour validation.

Des pistes de progrès de l'évaluation seront étudiées par la Commission. J.P. SIUTAT demande des actions sur deux points :

- Evaluation via la vidéo
- Réunion avec d'autres nations européennes sur le sujet

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 22 Août 2014 à Paris.